Arrêté du Maire
Ville de Concarneau - Département du Finistère
Arrondissement de Quimper

« Aménagement de Voirie - Rue du Poteau Vert »

Service Voirie

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Arrêté temporaire n° 2023-770

Le Maire de la Ville de Concarneau,

VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610-5,
VU, le Code de la Route et notamment les articles R.411-25, R.411-8, R.411-5 et R.417-10

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2213-1 et suivants,

VU, le Code de la Voirie Routière,

VU, la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

VU, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I en huit parties, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Considérant que dans le cadre de l'aménagement de voirie, par l'entreprise EUROVIA ; il convient de réglementer la circulation et le stationnement, dans l'intérêt de la sécurité routière,

ARRETE

Article 1 : Pour permettre les travaux de l'entreprise EUROVIA, la circulation de véhicule de toute nature est interdite, **rue du Poteau Vert :**

du lundi 27 novembre à 8h00 au mercredi 29 novembre 2023 à 18h00

L'accès aux commerces sera conservé.

Article 2 : La signalisation sera assurée par l'entreprise et les déviations seront assurées par les services municipaux, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : Mme La Directrice Générale des Services de la Mairie, M. Le Commandant du Commissariat de Concarneau, Chef de la Circonscription, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à Mme la Directrice des Services Techniques et à l'entreprise EUROVIA.

A CONCARNEAU, le 24 novembre 2023
LE MAIRE
Marc BIGOT

Pour le Maire,
L'Adjoint faisant fonction
Annick Martin

Mairie de Concarneau Finistère

Pour extrait certifié conforme

A CONCARNEAU, le 24 novembre 2023

LE MAIRE
Marc BIGOT

Pour le Maire,
L'Adjoint faisant fonction

Mairie de Concarneau Finistère

Publication par voie d'affichage :
du au